



HAL
open science

L'aménagement touristique de la Palmeraie de Marrakech: Adaptation touristique et redéploiement culturel d'un paysage périurbain

Hicham Saddou

► **To cite this version:**

Hicham Saddou. L'aménagement touristique de la Palmeraie de Marrakech: Adaptation touristique et redéploiement culturel d'un paysage périurbain. Espace géographique et société marocaine, 2019, Politiques sectorielles de développement en Afrique, opportunités et contraintes, 27, pp.105-124. halshs-02025909v3

HAL Id: halshs-02025909

<https://shs.hal.science/halshs-02025909v3>

Submitted on 13 Jun 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

L'aménagement touristique de la Palmeraie de Marrakech :

Adaptation touristique et redéploiement culturel d'un paysage périurbain

SADDOU. Hicham: Laboratoire LIMPACT, FLSH Marrakech. Université Cadi Ayyad.

Résumé :

En termes de développement et de gestion de l'espace périurbain, Marrakech est un cas bien particulier. Malgré sa labellisation en 1985 en tant que Patrimoine Universel de l'Humanité, la ville évolue à un rythme effréné et son patrimoine millénaire subit une dilapidation impitoyable et rapide.

En l'espace d'une vingtaine d'années, la ville à l'image des cités-jardins d'Europe a été victime d'une déprédation de son patrimoine foncier et culturel, considéré par Forestier au début du siècle dernier comme l'une des plus grandes qualités de cette ville et estimait qu'une gestion saine aurait pu permettre une expansion judicieuse des parcs et des espaces verts de façon à soutenir et à aérer la ville nouvelle. L'on estime que le vandalisme patrimonial de Marrakech semble être orchestré par une concertation entre les lobbys politiques et privés. Les territoires et les paysages environnants, comme la Palmeraie, sont grandement affectés par ce fléau moderne.

Dans cet article, nous examinons les raisons et les facteurs de la nouvelle installation touristique et de sa prolifération au sein de la Palmeraie de Marrakech. Nous tâcherons aussi d'explorer les conditions de cette occupation avant de présenter ces différentes formes et caractéristiques.

Mots clés : paysage culturel, tourisme, aménagement urbaine, palmeraie, patrimoine.

Abstract

In terms of development and management of the peri-urban area, Marrakech is a very special case. Despite being recognized as a world heritage site in 1985, the city is changing at a frantic pace and its millennial heritage is being ruthlessly and rapidly destroyed. In twenty years, the city, like the garden cities of Europe, has been culturally devastated.

That was considered by Forestier at the beginning of the last century as one of the greatest qualities of the city and believed that management could have allowed for a judicious expansion of parks and green spaces in order to support and aerate the new city. It was estimated that the heritage vandalism of Marrakech seems to be orchestrated by a dialog between the political and private lobbies. The surrounding territories and landscapes, like the Palm Grove, are greatly affected by this modern scourge.

In this article, we will examine the reasons and factors of the new tourist facility and its proliferation within the Marrakech Palm Grove. Then, we will try to explore the conditions of this occupation before presenting the different forms and characteristics.

Key words: cultural landscape, tourism, urban planning, palm grove, heritage.

Introduction

En termes de développement et de gestion de l'espace périurbain, Marrakech est un cas bien particulier. Malgré sa labellisation en 1985 en tant que Patrimoine Universel de l'Humanité, la ville évolue à un rythme effréné et son patrimoine millénaire subit une dilapidation impitoyable et rapide.

En l'espace d'une vingtaine d'années, la ville à l'image des cités-jardins d'Europe a été victime d'une déprédation de son patrimoine foncier et culturel, considéré par Forestier au début du siècle dernier comme l'une des plus grandes qualités de cette ville. Ce paysagiste estimait qu'une saine gestion aurait pu permettre une expansion judicieuse des parcs et des espaces verts de façon à soutenir et à aérer la ville nouvelle. L'on estime que le vandalisme patrimonial de Marrakech semble être orchestré par une concertation entre les lobbys politiques et privés. Les territoires et les paysages environnants, comme la Palmeraie, sont grandement affectés par ce fléau moderne.

En effet, les pressions de développement sur Marrakech deviennent un enjeu crucial. La concurrence agricole des terrains cultivés au pied du Haut Atlas, favorise l'appauvrissement de plusieurs structures agricoles de la Palmeraie. L'implantation de complexes hôteliers et de résidences de luxe, ajoutée aux multiples terrains de golf, nécessitant une quantité importante d'eau générée par un pompage intensif de la nappe phréatique. Les ressources hydrauliques deviennent alors de moins en moins disponibles. Plusieurs terrains agricoles sont alors abandonnés. Le processus de dégradation du système d'irrigation est accéléré provoquant ainsi l'apparition d'une série d'espaces abîmés, résiduels et vides.

Ces vides seront rapidement comblés par une « *urbanisation massive et [une] extension de la surface bâtie au-delà des remparts de l'ancienne médina [qui] fait de la Palmeraie non seulement un espace d'accueil des populations sous-intégrées, mais aussi un espace touristique nouveau, de luxe et de grande envergure localement* » (Boujrouf, 1996, 27).

La superficie occupée par l'espace touristique est estimée en 1996 à plus de 400 ha soit plus de 6 % de l'ensemble de la Palmeraie (Boujrouf, 1996, 27) et nous pensons qu'elle a presque triplé aujourd'hui. Les équipements touristiques de cet espace prennent la forme de lotissements résidentiels, hôtels, clubs, restaurants, golfs...

Dans cet article, nous examinons les raisons et les facteurs de la nouvelle installation touristique et de sa prolifération au sein de la Palmeraie de Marrakech. Nous tâcherons aussi d'explorer les conditions de cette occupation avant de présenter ces différentes formes et caractéristiques.

I. Facteurs d'extension de l'espace touristique à Marrakech

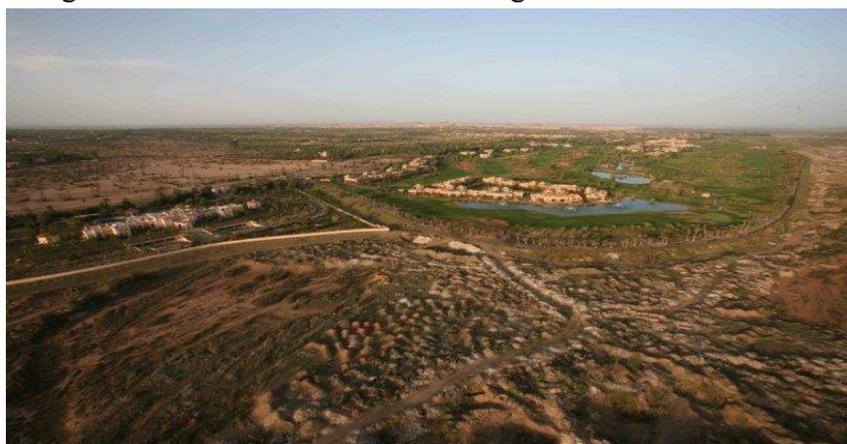
1. Les approches d'aménagement

Les politiques d'aménagement du territoire sont généralement le résultat de la combinaison de trois approches complémentaires : sectorielle, zonale et territoriale. (Giraut, Vanier, 2006, 15)

- *L'approche sectorielle renvoie à la distribution d'équipements et d'infrastructures spécifiques dans l'espace national.*
- *L'approche zonale renvoie à la distinction de certaines portions du territoire national en fonction d'aptitudes particulières à valoriser, ou au contraire en fonction des handicaps à compenser.*
- *L'approche territoriale renvoie à un découpage du territoire national en entités locales ou régionales qui doivent se doter d'un projet de développement intégré.*

Quelle que soit l'échelle, le territoire semble donc être un espace de projet qui jouit d'une certaine autonomie d'aménagement et de développement, tandis que la zone est un sous-espace d'affectation, de spécialisation ou de dérogation au sein d'un territoire de référence.

C'est l'importance relative de ces approches dans les combinaisons qui confère à un dispositif d'aménagement du territoire son économie générale.



Photographie 1. Un établissement hôtelier dans la Palmeraie de Marrakech vu du Ciel (Source : by Mauro PARMESANI 2011)

Il semble bien que la tendance générale au Maroc soit d'une part au maintien des approches sectorielles qui évoluent dans leur forme et se traduisent par de grands aménagements ponctuels, et d'autre part au recul ces dernières années des approches zonales de mises en valeur différenciées à l'échelle nationale, au profit des approches territoriales qui encouragent la mise en œuvre de projets de développement partenariaux dans des cadres circonscrits et éventuellement concurrents. (Fauvel, Vanier, 2006, 105)

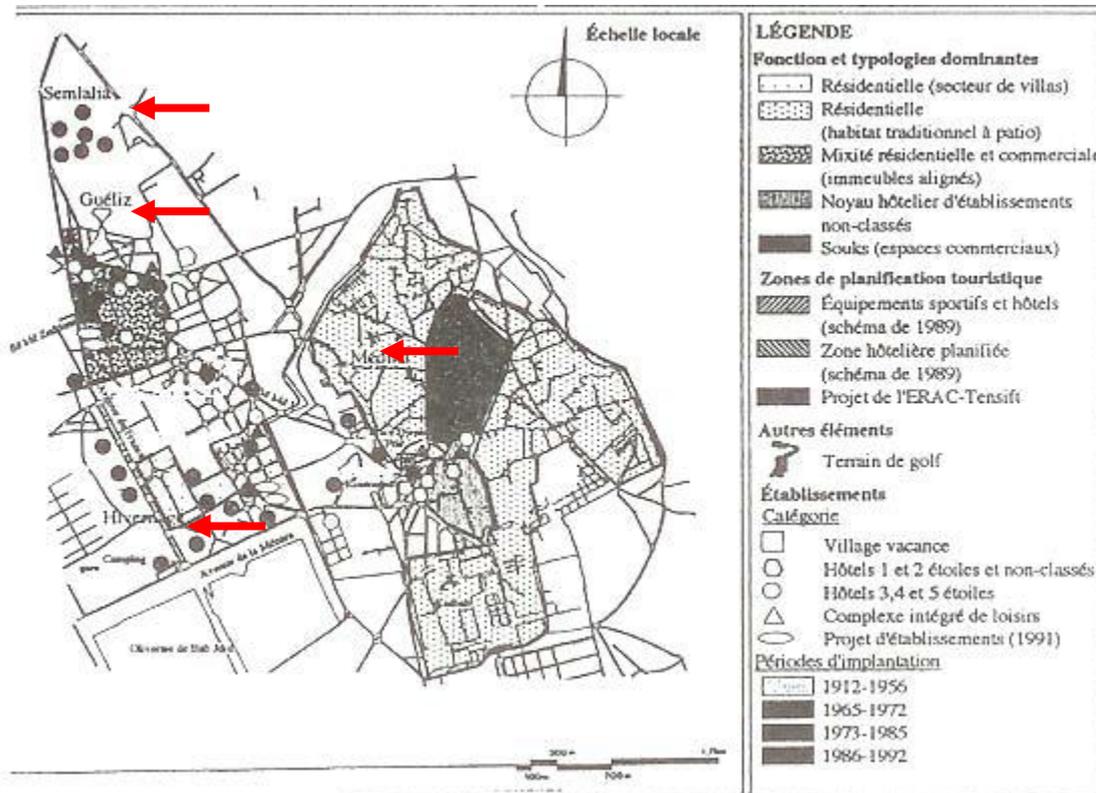
La « *logique zonale* » d'intervention procède par détermination de zones regroupant des aires souffrant de handicaps divers ou disposant d'une vocation et devant à ce titre bénéficier de politiques publiques d'appui sous forme de primes ou de dérogations, ou d'une politique volontariste de mise en valeur zonale. Dans les pays développés, l'approche zonale est mobilisée au profit des zones handicapées. Il en est autrement pour les pays du tiers-monde en voie de développement où la logique zonale intervient plutôt pour déterminer des modes de mise en valeur spécifiques.

Dans les deux cas, cette logique d'intervention très liée à une conception quasi exclusivement étatique de l'aménagement du territoire est en déclin ces dernières années. L'aménagement de l'espace de la Palmeraie semble être basé sur l'approche zonale.

2. Phases et facteurs d'extension de l'espace touristique

a. Phases d'extension touristique

L'espace touristique de la ville de Marrakech se compose de sept unités spatiales : la Médina, l'Hivernage, Guéliz, Semlalia, la Palmeraie, l'Agdal et Chrifia. Plusieurs causes sont à l'origine de cette distribution.



Carte 1 des différents quartiers de Marrakech (pointés en rouge) et détails d'implantations hôtelières
Tirée de l'article de Baillard, Bencheikh, Gariépy, Hardy et Poullaouec-Gonidec

Avant le protectorat français, le noyau de l'activité touristique encore traditionnelle de la ville se concentrait à l'origine dans l'espace intra-muros de la médina, limitée principalement au tourisme national, religieux, scientifique, d'exploration ou d'affaires. L'infrastructure se limitait à des établissements de type traditionnel, fondouk, abritant également des activités commerciales et artisanales.

Pendant la période coloniale, l'État devient le principal acteur du tourisme à Marrakech. L'administration avait favorisé l'apparition d'infrastructures touristiques. L'introduction de l'activité touristique sous son aspect moderne se fera alors avec la construction d'unités d'hébergement moyenne ou de luxe ; la Mamounia en 1923, Es Saadi en 1952 respectivement à l'intérieur et à l'extérieur des remparts de la vieille ville.

Durant cette période, l'espace d'implantation n'est pas très large, se concentrant surtout autour de la place Djemaa El Fna, de la Koutoubia et des souks. En général, les établissements « sont localisés à l'intérieur d'anciens jardins et possèdent des caractères similaires aux établissements de l'Hivernage : clientèle internationale, implantation pavillonnaire, gabarits architecturaux de trois et quatre étages. Leur dispersion ne crée pas d'effet monumental dans l'espace urbain comme sur l'avenue France (Hivernage) ». (Brault, 2004, 17)

Après l'indépendance, l'Etat n'a fait que fortifier cette vocation touristique de Marrakech. Les pouvoirs publics ont essayé de stimuler l'économie régionale en faisant de l'activité touristique un secteur prioritaire. Un des instruments de cette intervention a été la création de la Société d'Aménagement Touristique du Tensift (SATT) (Hanbali, 1994), qui a reçu la mission d'élaborer une politique d'aménagement et d'évaluer des ressources touristiques. Par la suite, les différents plans triennaux et quinquennaux ont mis en œuvre le développement touristique.

Durant le plan quinquennal 1968-1972, les hébergements touristiques de Marrakech sont passés de 1970 lits à 5100, soit une augmentation de 159 %, ce qui est considérable. Depuis, le rythme de l'évolution des hébergements s'est accéléré. De 1978 à 1980, 5462 lits ont été réalisés à Marrakech. L'évolution des équipements touristiques a été intimement liée à l'intervention de l'État.

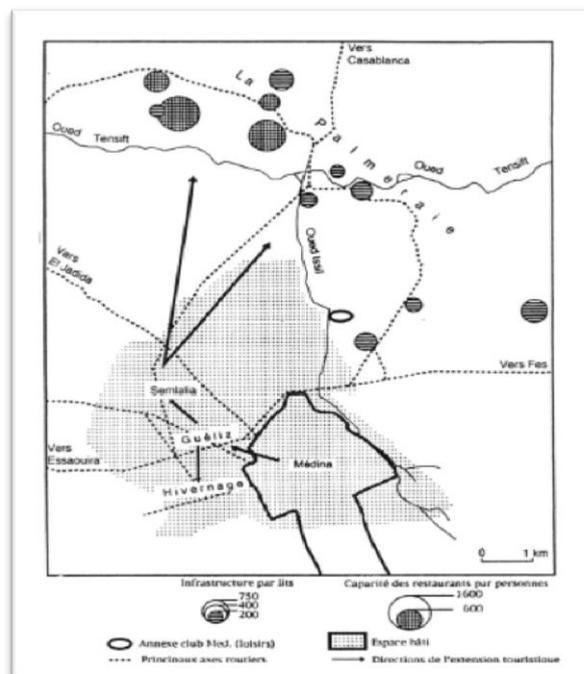
Année	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Arrivée de touristes français	190 157	202 745	202 964	201 040	240 277	285 843	317 503	296 130	303 582	305 946

Tableau 1. Evolution annuelle de l'arrivée de touristes français à Marrakech de 1981 à 1990. (Source : statistiques de la délégation régionale du tourisme)

Le nombre de touristes visitant Marrakech est en perpétuelle évolution. À titre d'exemple, en dix ans, les arrivées de touristes français ont presque doublé. Pour suivre cette évolution de plus en plus importante de l'activité touristique, la ville se voit dans l'obligation de procéder à l'expansion de son espace touristique. Les unités de la médina intra-muros ne répondent plus aux nouvelles exigences de la vocation touristique de la ville qui ne dispose

plus d'espace à bâtir ; « *c'est en ville nouvelle, du côté ouest et nord-ouest, que se fait l'extension de Marrakech* ». (Boujourf, 1996)

L'Hivernage représente le premier quartier touché par cette extension. Il constitue « *une zone hôtelière, puisque cette fonction a été reconnue dans les plans d'aménagement. [...] Les établissements de l'hivernage sont [...] implantés sur des terrains de taille beaucoup plus grande que les établissements du Gueliz : la majorité des établissements actuels compte d'ailleurs plus de trois hectares. On peut donc dire, qu'avec l'Hivernage débute la tendance à la consommation de surfaces de plus en plus importantes par les grands établissements hôteliers internationaux* » (Bencheikh, 1995). Les établissements appartenant à la catégorie de luxe reçoivent une clientèle presque exclusivement internationale et se caractérisent par leur « *implantation pavillonnaire et un retrait par rapport à la rue, retrait marqué par la présence de clôtures ou d'un aménagement paysager. Ce sont souvent des bâtiments massifs de quatre à six étages ; leur succession sur le boulevard de France (Bd Mohammed VI) confère un aspect monumental à l'avenue, [chose que l'on tenta d'accentuer par la construction de différents équipements et institutions de grande taille]. Si l'on excepte les gabarits et l'implantation, il n'y a pas de tendance qui se dessine dans l'architecture des établissements : c'est ainsi qu'à l'architecture fonctionnaliste de l'Atlas Asni (1985) s'oppose l'architecture d'établissements comme le Mansour Eddhabi, dans laquelle les références aux éléments locaux sont nombreuses* ». (Brault, 2004)



Carte 2. Expansion de l'espace touristique et infrastructure touristique dans la ville et la Palmeraie de Marrakech (source : BOUJROUF S. « Nouvelles formes d'occupation de l'espace touristique de la ville de Marrakech »)

Après cette première extension qui a eu lieu dans l'Hivernage, Marrakech tombe sous la désignation de ZAP (Zones d'Aménagement Prioritaire) de premier niveau en 1973, ce qui favorisera son développement touristique. Lors de la même année, un deuxième noyau hôtelier extra-muros (établissements de grandes tailles) voit le jour dans le quartier de Semlalia. À cette époque, « *la tendance à la multiplication et à l'éclatement vers la périphérie des espaces d'implantation hôtelière se [concrétisait]. Semlalia [était] de fait la première intrusion hôtelière en palmeraie* ». (Bencheikh, 1995, 434)

Cette période vit aussi l'implantation d'hôtels d'envergure dans le quartier du Gueliz. Ces gros bâtiments « *se [démarquaient] des petits établissements urbains et [contribuaient] au remodelage des gabarits de certaines avenues* » (Bencheikh, 1995).

Dans cette zone, les bâtiments hôteliers de ce secteur ont des caractéristiques semblables à ceux de l'Hivernage : catégorie de luxe, clientèle internationale, architectures diverses, implantations pavillonnaires et gabarits similaires, quoi que ce quartier ne contient pas de grands établissements de 600 à 900 lits.

Cette extension s'explique en partie par le regain d'intérêt dont jouit désormais Marrakech. Jusqu'à la fin des années quatre-vingt, la ville fonctionnait comme une destination de visites pour les touristes résidant dans la zone balnéaire d'Agadir. Depuis, Marrakech a pris le relais d'Agadir pour devenir la première ville touristique du Maroc, trouvant son originalité dans son patrimoine historique, culturel, naturel et construit.

Au fil du temps, le nouveau quartier de Semlalia sera vite saturé. L'activité touristique s'y voit concurrencée par d'autres formes d'occupation urbaine : la construction du pôle universitaire et l'apparition du douar El Koudia (quartier insalubre) à un millier de pas de quelques grands hôtels de la place ; Le Tichka, le Samiramis, le Tropicana, le Tafilalet, le Sahara in et le Amine, se trouvant désormais à proximité de cette espèce de décharge. Le regard des promoteurs se dirige alors vers l'oasis. (Boujrouf, 1996).

b. Facteurs d'extension touristique dans la Palmeraie :

La Palmeraie était un attrait puissant pour les promoteurs. C'est au milieu des années quatre-vingt que se fera l'implantation du complexe « Jardins de la Palmeraie ». Avec ce projet commence l'exploitation touristique de la Palmeraie qui a vu sa capacité d'hébergement passer de 0 % à la fin des années soixante-dix à 25 % des lits touristiques classés de la ville de Marrakech (Boujrouf, 1996, 26). Un nouveau concept sera donc introduit, et à grande échelle ; celui des appartements de loisirs et des villas secondaires, le tout en relation avec un complexe touristique dans lequel on retrouve un club de golf, un centre équestre, et plus encore.

Type d'espace	Surface/ ha	%	Source
Espace touristique (complexe, hôtel, résidence)	400	6,56	Estimation personnelle, 1995
Espace résidentiel (lotissement et villas parc)	300	4,92	Schéma directeur d'aménagement (SDAU), 1989
Espace résidentiel sous-intégré (douars)	62	1,02	Direction Régionale de l'Habitat, 1992
Espace des équipements socio-culturels	16,4	0,27	Plan d'aménagement, 1989
Sous-total	778,4	12,77	
Espace naturel et agricole	5321,6	87,23	Estimation personnelle, 1995
Total	6100	100	

Tableau 1 Occupation de l'espace de la Palmeraie de Marrakech (Source : BOUJROUF S., « Nouvelles formes d'occupation de l'espace touristique de la ville de Marrakech »)

Dans les années allant de 1986 à 1992, Marrakech accueille trois villages vacances qui, bien que demandant beaucoup d'espace, amenèrent « *des thématiques nouvelles dans l'établissement à Marrakech avec l'usage, entre autres, de l'eau dans le développement de concepts articulés autour des glissades et bassins nautiques. Le complexe des 'Jardins de la Palmeraie' offre, quant à lui, un éventail très large d'équipements sportifs. L'éclatement des espaces de localisation est encore plus manifeste pendant cette période. En Palmeraie, les modalités d'implantation changent : elles sont de plus en plus diffuses dans ce vaste ensemble* ». (Bencheikh, 1995, 435).

L'une des raisons qui attirent les promoteurs dans la Palmeraie est que l'aspect culturel et paysager de cette dernière valorise les établissements qui s'y trouvent. C'était encore un espace authentique.

Trois autres facteurs vont stimuler cette attractivité touristique :

- La dispersion des établissements hôteliers dans l'espace ce qui résulte en une diversité relative des activités existantes qu'ils côtoient,
- La grande consommation d'espace des projets touristiques qui peuvent s'étendre de 6 à 160 hectares,
- La diversité des visages et des concepts qu'ils présentent, souvent basés sur l'eau. Notons que ces établissements concourent activement à la privatisation du territoire¹.

Depuis les années 2000, La Palmeraie de Marrakech subit une forte pression pour accueillir d'autres projets touristiques et résidentiels. La création de ces projets a fini par saturer ce site protégé et classé depuis 1929.

L'on assiste alors à l'ouverture d'une nouvelle zone au Sud de la ville. Ce sont plutôt les projets de golfs qui s'y développent (Samanah, Golf Resorts, Palm Golf Resort...). D'autres réalisations sont en cours au Nord de Marrakech (Palmeraie Riadh Resort, Palmeria de Marrakech et surtout la ville nouvelle de Tamansourt...).

¹ BRAULT F, op. cit. p 15.

L'extension urbaine et touristique paraît ainsi peu organisée en périphérie de Marrakech. Elle se fait, depuis 10-15 ans, sans programme d'ensemble. Cela complique fortement la programmation des infrastructures et la coordination entre les acteurs de l'aménagement. Le décalage entre la réalisation des infrastructures et l'extension rapide des espaces bâtis influence négativement le fonctionnement urbain du Grand Marrakech.

L'extension urbaine sur les espaces irrigués de la Palmeraie induite par la forte demande de terrains constructibles et le renchérissement des coûts fonciers poussent les nouveaux projets touristiques vers des sites de plus en plus périphériques. Dans ce contexte, la marge méridionale de Marrakech est très attractive. Des projets touristiques et de lotissements immobiliers (Jardins des Atlas, Mansouria, Route de l'Or) y sont programmés. Trois nouvelles zones touristiques à la marge méridionale de la ville de Marrakech sont proposées. Ils s'étendent sur un total de 6300 hectares bruts et sont desservis par des routes régionales et par la rocade des périmètres programmés dans le cadre du développement agricole régional, selon le SRAT, (Schéma Régional d'Aménagement du Territoire de la région de Marrakech-Tensift-Al Haouz). L'objectif de ces trois zones touristiques est de regrouper les investissements dans des périmètres bien définis, afin de protéger les espaces irrigués de l'extension urbaine. Ces sites touristiques, prévus sur des terrains *bour*, seront accessibles par l'infrastructure routière qui les relie au centre-ville de Marrakech.

Les trois zones ont pour rôle d'offrir un nouveau support foncier pour les futurs projets touristiques et d'alléger la pression sur la Palmeraie. L'opération consiste à arrêter l'extension anarchique, mais aussi à développer un « tourisme durable ». À travers ces zones, seuls les projets susceptibles de rehausser l'image de marque de Marrakech seront sélectionnés.

II. La Palmeraie : un espace touristique multifonctionnel

L'infrastructure touristique dans la Palmeraie est très récente et ne date que du début des années quatre-vingt. Elle compte aujourd'hui plus de 60 unités d'hébergement, 20 unités de restauration et quatre golfs. La Palmeraie a pu ainsi en moins de 30 ans consolider, diversifier et enrichir son infrastructure et offre touristiques.

Établissement	Catégorie	Nb Ch	Nb lits	District	Mis en service
Palmeraie Golf Palace	Hôtel Luxe	364	840	Ennakhil	1991
Amenjana	Hôtel Luxe	39	100	Ennakhil	1993
Domaine des Remparts	Hôtel 5*	32	64	Ennakhil	2009
Namaskar	Hôtel 5*	52	104	Bour	2010
Hôtel des Golfs ex Holiday Inn	Hôtel 5*	295/20 suites	476	Ennakhil	2012
Tigmiza Suites et Pavillons	Hôtel 5*	28	86		2012
Tikida Garden	Hôtel 4*	255	510	Ennakhil	1990
Hapimag Palmeraie	Hôtel 4*	40	80	Bour	2008
Douar Al Hana	Hôtel 4*	70	140	Bour	2009
Riu Tikida Palmeraie	Hôtel 4*	388	776	Ennakhil	2009
Ibis Palmeraie	Hôtel 3*	147	294	Hay Mohammadi	2007
Amranien ex Primavera	Hôtel 3*	27	62	Hay Mohammadi	2008

Sidi Mansour	Hôtel 2*	43	172	Bour	1988
Nord Médina Al Maaden Golf Resorts	RH 1ère cat	40 villas	200	Ennakhil	2010
Al Bahja	RH 1ère cat	76 appt	300	Ennakhil	2007
Le Palais Dar Ambre	-	17 unités	50	Ennakhil	-
Dar Reda	RH 1ère cat	26 villas	120	Bour	2008
Palmeraie Eden Palm	RH 1ère cat	10 appt	20	Ennakhil	2009
Marrakech Garden & Spa	RH 1ère cat	60 appt	120	Hay Mohammadi	2009
Domaine Rosamoun	RH 1ère cat	11	44	Ennakhil	2010
Atlas Nakhil	RH 1ère cat	128	256	Ennakhil	2011
Palacio Condominium	RH 1ère cat	154	308	Bour	2011
Les Jardins de Touhina	RH 1ère cat	111	222		2012
Les Deux Tours		37 chambres et suites	90	Ennakhil	1992
Domaine Akhdar	RH 1ère cat	20 villas	120		2012
Domaine Salmanazar	RH 1ère cat	40	80		2012
Sublime ailleurs	RT 1ère cat	6 stud	8	Ennakhil	2011
Atlas Plaza	RH 2ème cat	12	48	Hay Mohammadi	2010
Garden City	RH 2ème cat	40	80		2011
Club Med Palmeraie	H club 1ère cat	300	884	Ennakhil	2004
Camelion Palmeraie Club Issil	H club 1ère cat	212	404	Ennakhil	1991
Club Madina Marmara	H club 1ère cat	432	1314	Bour	2007
Club Dar Atlas (marmara ext)	H club (NC + C19)	320	640	Bour	2010
ELdorado Club Palmeraie	H club 1ère cat	318	636	Bour	2003
Sangho	H club 1ère cat	324	648	Bour	1990
Marrakech Ryads Park & resort	H club 1ère cat	260	800	Bour	2007
Palmariva / Pullman	H club 2ème cat	343	750	Ennakhil	1989
Kenzi Club Oasis	H club 3ème cat	236	522	Bour	1985
Terre Resort & SPA	H club 2ème cat	54	108	Bour	2009
BELLE VILLE	Pen 2ème cat	8	12	Jemaa El Fna	2007
La Pause	Gîte 2ème cat	8	18	Loudaya	2008
Dar Shemsî Nour	Gîte F H	4	8	Bour	2011
La Kasbah Chwiter	Gîte F H	9	18	Bour	2011
La Petite Ferme Al Ouaha	Gîte 2ème cat	8	16		2012
Relais de Marrakech	Camp 2ème C		60	Bour	2007
Ferdaous	Camp IC		18	Bour	

Tableau 2. Liste des établissements touristiques implantés dans la Palmeraie (Source : SADDU)

1. L'hébergement

L'une des spécificités de la Palmeraie en tant qu'espace touristique réside dans l'offre de séjour dont disposent ses unités touristiques, à l'opposé des autres établissements hôteliers du reste de la ville qui n'offrent pour la majorité que le service d'hébergement. Ce phénomène s'explique en partie par « *le caractère diffus dans la Palmeraie de ces unités touristiques et aussi au fait qu'elles ont plus de terrains à offrir aux différentes activités touristiques qui favorisent le séjour sur place : le tennis, le golf, le centre équestre, le polo, la piscine et le bowling, les randonnées, la restauration avec fantasia, les jeux, les soins corporels spécifiques et l'amincissement, le hammam, le sauna, la balnéothérapie...* ». (Boujrouf, 1996, 31).

Les clubs et les complexes touristiques dispensent sur place alors différents types d'activités à leurs clientèles ressemblant ainsi à des ghettos touristiques (Boujrouf, 1996).

La superficie occupée par ces résidences touristiques qui se constituent d'immeubles et de villas parfois rapprochés dépasse généralement 100 ha. L'espace vert y est bien entretenu. Ils forment un enclos paysager entourant les constructions.

2. La restauration

Si l'offre des restaurants se limitait au début de la mise en tourisme de la Palmeraie à trois grands restaurants traditionnels, aujourd'hui, leur nombre s'élève à plus d'une vingtaine, offrant des menus, des cadres et des spectacles aussi variés que multiples.

En effet, avant 1990, le complexe 'Chez Ali Bel Fllah', les restaurants Oasis et Borj Bladi se partageaient le monopole de l'offre gastronomique du nouvel espace touristique que constituait la Palmeraie. Leurs services se passent principalement le soir et se composent généralement « *d'une réception des touristes animée par des ensembles folkloriques, puis le repas est accompagné de chants et de danses traditionnels des différentes régions du Maroc : guédra, Ahouach, Tiskiouine, dakka marrakchia, guénaoua... La soirée se termine par différents spectacles folkloriques, des jeux et de la fantasia. La gastronomie marocaine est présentée dans une ambiance traditionnelle. L'architecture de l'espace bâti s'inspire totalement de l'art marocain traditionnel à l'exception de Chez Ali qui s'inspire des cultures asiatiques (les couleurs, les formes architecturales et la décoration : les dragons et les cobras)* ». (Boujrouf, 1996, 31)

Aujourd'hui, à l'exception du complexe de Chez Ali, la totalité des restaurants récemment installés propose un large choix de restaurants français, italiens, asiatiques, mexicains et internationaux. Dans des cadres entièrement importés et inspirés de l'architecture occidentale, des spectacles brésiliens prennent la place de la fantasia et des danses folkloriques.

Le site de la Palmeraie semble désormais répondre aux exigences d'un certain élitisme pour être reconnu comme un haut lieu gastronomique à Marrakech, un carrefour d'influences culinaires multiculturelles où s'affirme l'inventivité.

3. Le golf

La création du premier golf à Marrakech remonte à 1926 avec la construction du Royal Golf Club de Marrakech qui fut inauguré en 1967 avec un parcours de neuf trous. La ville se forge ainsi très tôt une réputation parmi les destinations golfiques.

En 2010, le nombre de golfs dans la Ville Marrakech a plus que doublé, passant de trois à sept terrains. Tous sont signés de grands architectes tels Trent JONES, Jack NICKLAUS, Kyle PHILLIPS, Cabell ROBINSON, et ont l'Atlas pour toile de fond.

Pour répondre aux contraintes de la région, les dernières réalisations ont aussi un autre point en commun : elles affichent la carte écologique. Pour limiter leur consommation d'eau, elles n'ont engazonné que la moitié de la surface du parcours, laissant des zones désertiques à côté de leurs fairways verdoyants.

Marrakech, La Mecque du golf²

Étonnant : Al Maaden

À peine franchie la porte de ce club inauguré en février 2010, on est immédiatement frappé par les obstacles d'eau qui bordent le 18 : ils sont carrés... « C'est un clin d'œil de l'architecte Kyle Phillips aux jardins de la Menara », explique Patrick Widmer, le directeur du golf. On retrouve ces mêmes bassins rectangulaires au 6 et au 12, deux par 3 où l'eau est omniprésente. Et des greens et des bunkers... également carrés. Voilà donc la marque de fabrique de ce parcours « hommage » à Marrakech, où l'aller fait face à la Koutoubia, le retour à l'Atlas. Techniquement, le tracé est modelé à l'écossaise avec des buttes, des hautes herbes et paysagé de palmiers, citronniers, orangers, oliviers. Les fairways sont ponctués de 104 bunkers étonnamment bien placés, toujours à portée de drive ou encerclant les greens. Et le 19e trou ? Il reste dans le ton avec un clubhouse cubique hyper lumineux, offrant une immense terrasse dominant le green du 18.

Classique : Palmeraie Golf

Ses 18-trous, ouverts en 1994, sont « collectors »... car c'est le dernier tracé imaginé par Trent Jones Senior avant sa disparition. On y retrouve la patte de l'architecte : de l'eau, des fair-ways se glissant entre buttes et bunkers, des petits greens mouvementés. « Ce target golf est ludique et technique, le but du jeu étant de placer intelligemment sa balle », conseille Jean-Paul Oudin, le nouveau directeur des lieux. En 2010, le club a ouvert neuf nouveaux trous, à l'américaine, beaucoup plus modernes, plus longs, avec d'immenses greens et encore plus d'eau. Le Palmeraie Golf Palace mise aujourd'hui sur un entretien top niveau. Il vient de recruter un nouveau greenkeeper canadien, -Denis Dallaire, -formé à l'école américaine, il va s'offrir de nouvelles machines... dans le but d'en faire le joyau de Marrakech.

Amelkis Golf Club : une valeur sûre de Marrakech.

Depuis 1995, date de son ouverture, ses 27 trous signés Cabell Robinson ne désemploient pas. Légèrement vallonné, technique, ce parcours a l'avantage d'être ludique et varié. Il décroche la palme du nombre de bunkers 237, grands et dentelés, c'est la signature de cet architecte qui travaille actuellement sur l'extension à 36 trous d'Amelkis...

² <http://golf.lefigaro.fr/parcours-tourisme/destinations-golf/2011/11/24/03003-20111124ARTWWW00007-marrakech-la-mecque-du-golf-.php>. (12/05/2014)

Le Royal Golf Club de Marrakech : une légende !

C'était le golf préféré du roi Hassan II qui n'hésitait pas à fermer le club quand il venait y jouer. Son parcours tracé en 1923 au milieu de 14500 arbres centenaires est un véritable jardin, obsolète pour certains avec son manque de longueur... mais plein de charme. Le club entreprend sur les quatre années à venir de gros travaux d'amélioration : création de bunkers, modification de départs, nouveaux greens...



GOLF AMELKIS, MARRAKECH

Le parcours du golf Amelkis est composé de 27 trous (3 parcours de 9 trous) d'une distance totale de 10.657 mètres.



ATLAS GOLF RESORT MARRAKECH

L'Atlas golf de Marrakech propose un parcours de 09 trous par 32 d'une longueur totale de 2.299 mètres, le parcours est réparti en : 5 trous en par 3, 3 trous en Par 4, et 1 par 5.



PALMERAIE GOLF CLUB

Le complexe touristique du golf de la Palmeraie est situé en plein cœur de la Palmeraie de Marrakech au bord de l'oued Tensift.



ROYAL GOLF DE MARRAKECH

Sorti tout droit de l'imagination du « Pacha de Marrakech », Hadj Thami El Glaoui Mezouar en l'année 1927, le Golf royal de Marrakech fait actuellement partie des plus beaux parcours de golf historiques internationaux et est certainement l'un des golfs plus prestigieux de la ville de Marrakech.

Source : (Trip Advisor)

4. Excursion, Quad, VTT et montgolfière

En plus de l'hébergement, la restauration et le golf, la Palmeraie de Marrakech abrite une panoplie d'activités touristiques et de loisirs. Ces activités ont en commun l'exploitation de la réputation et de l'histoire du site. Elles proposent des repas chez l'habitant, la découverte des vestiges d'un patrimoine ancestral ainsi que la rencontre de l'habitant.



Photographie 2 : Activités Quad, VTT et Montgolfière à la Palmeraie de Marrakech (Source : Tripadvisor)

Pour mieux présenter ces activités nous présentons ici l'exemple d'un texte promotionnel affiché sur le site de « marrakech-city-bike-tour.com »

Visite Palmeraie de Marrakech – Visite Marrakech City Bike Tour

Le vélo reste le moyen idéal pour découvrir la palmeraie lors de votre visite à Marrakech.

Ce circuit allie la partie urbaine au nord – est de Marrakech et une partie des 13'000 ha de la Palmeraie de Marrakech. Vous traverserez des quartiers avec de somptueux palais aux riches propriétaires venus du monde entier respirer le calme et la douceur de vivre de la Palmeraie. Mais il y a aussi une vie rurale dans la Palmeraie de Marrakech, en effet vous croiserez de petits bergers avec leurs troupeaux de moutons et de chèvres au poil noir. Vous pourrez admirer les vestiges du très ancien système d'irrigation les khattaras, et sirotez un verre de thé à la menthe dans un jardin verdoyant. Une balade sur des chemins de terre, hors du temps, loin de l'agitation de la Médina de Marrakech.

L'espace touristique de la Palmeraie offre donc une diversité tant dans le domaine des infrastructures de haut standing que dans celui des produits touristiques. L'occupation touristique a un caractère extensif et diffus dans l'espace et fait de la Palmeraie désormais la première zone touristique de la ville de Marrakech en termes de superficie, d'hébergement et de diversité d'offre. Cette occupation est-elle dépendante ou indépendante du reste de l'espace touristique de la ville de Marrakech ? Est-elle adaptée aux spécificités de la Palmeraie ? Quels en sont les impacts ?

III. Limites et risques de l'aménagement touristique de la Palmeraie de Marrakech :

Il est certain que l'introduction de l'activité touristique au sein de la Palmeraie a eu des impacts positifs tant sur le site lui-même que sur la ville en entier. Les bénéfices générés par cette implantation sont nombreux. À titre d'exemple l'on peut citer les retombées de cette exploitation sur l'image et l'attractivité de destination Marrakech, la diversité de l'offre,

l'emploi, la valorisation et la protection du paysage culturel à travers l'entretien des palmiers à l'intérieur et aux alentours des établissements touristiques... etc.

Cependant, l'aménagement touristique de la Palmeraie n'a pas pu éviter un certain nombre de limites et risques, et ce en dépit des expériences vécues et observées de nos jours encore dans les autres zones touristiques de la ville (Semlalia en particulier). En effet, les limites de cette extension touristique peuvent être identifiées sur plusieurs plans : urbanistique, socioculturel, environnemental... etc.

L'aménagement touristique de la Palmeraie ne semble pas avoir réussi à relever le défi prescrit. L'échec d'une telle politique s'explique par plusieurs raisons : « *Le montage des projets touristiques s'est fait, jusqu'à nos jours, par approches sectorielles et zonales, alors que l'approche territoriale est encore à l'état embryonnaire. Il en résulte des espaces isolés et mal articulés avec leur environnement* ». (Boujrouf, 2005, 9)

1. Le plan urbanistique

L'aménagement touristique de la Palmeraie a mis à la disposition des promoteurs du secteur une assiette foncière d'une importance inestimable et unique. En effet, il est venu, comme nous l'avons déjà signalé, faire face au manque de terrains dans la ville et à la spéculation foncière de plus en plus intense. Il est également mobilisé dans le but d'amplifier la vocation touristique de Marrakech, région encore pauvre en activité économique, considérée comme locomotive de développement. Les faits ont contredit cette volonté puisqu'il s'est avéré que « *Ce type d'agencement... n'était pas, en réalité, un moyen de régulation spatiale, mais un outil de répartition des projets économiques. Cette configuration territoriale a repositionné les acteurs et les espaces concernés par rapport à une logique de marché et non pas par un souci d'aménagement équilibré du territoire* ». (Boujrouf, 2005, 5)

En outre, l'arrivée de l'activité touristique dans la Palmeraie s'est matérialisée à travers de nouveaux types d'architectures. Ces espaces se veulent fermés et non accessibles aux locaux. Ils sont dans la plupart du temps délimités par des hauts murs et axés sur l'intérieur en ayant la palmeraie comme paysage de fond.

L'intégration de ces complexes dans le paysage de la Palmeraie s'oppose à l'architecture et aux conditions des douars et « *les espaces ultra-verdoyants qu'ils réussissent à créer à l'intérieur de leurs enceintes résonnent mal avec les palmiers desséchés de l'environnement aride juste de l'autre côté de leur mur* ». (Roberge, 2004, 11)

Ces installations touristiques de luxe vont se multiplier de façon anarchique pendant les années quatre-vingt-dix du siècle passé surtout la partie Nord-Ouest considérée comme la zone la plus urbanisée de la Palmeraie. Les promoteurs ont alors profité du silence et du laisser-aller des autorités publiques qui voyaient dans ces projets, bien qu'ils soient des éléments destructeurs d'un patrimoine naturel et culturel protégé par la loi, un investissement sûr qui pourrait donner à la ville une valeur additionnelle sur le plan touristique.

Ces nouvelles formes d'occupation de la Palmeraie, touristiques, commerciales et résidentielles, ne respectent aucune organisation globale et « *s'effectuant... au gré des dérogations au schéma directeur, contribuent à transformer les structures traditionnelles de*

l'habitat (les douars). Elles contribuent aussi de différentes façons au recul et à la disparition des cultures traditionnels et maraîchers en occupant les terres ». (Roberge, 2004, 10)

C'est donc tout un écosystème qui fut détruit par cette urbanisation qu'on peut qualifier de hasardeuse. Une destruction causée par « *l'urbanisme de l'après indépendance, [qui] en dilapidant la réserve foncière de la ville et en détruisant ses vergers et ses jardins, a non seulement sapé l'économie de ces douars, mais aussi privé les générations présentes et à venir du droit au minimum vital de verdure et d'oxygène.* » (El Faïz, 2002, 188)

2. Le plan social

L'urbanisation et l'aménagement touristique de la Palmeraie ont généré de multiples mutations sociales du site. En effet, la première cause de la migration des paysans hors Palmeraie, vers la ville moderne, les bidonvilles ou encore la zone industrielle est directement liée au changement radical qui est survenu par l'arrivée de l'urbanisation de la Palmeraie au travers le développement touristique et l'arrivée des vergers commerciaux.

À l'origine de cette migration nous identifions la détérioration des palmiers et l'abandon des terrains agricoles suite à un manque d'entretien et la concurrence des nouveaux secteurs en l'occurrence le tourisme et l'immobilier avec les bénéfices relativement importants qu'ils génèrent.

Sur un autre plan, contrairement à sa vocation initiale, l'aménagement touristique a renforcé l'inégalité sociale au sein de la Palmeraie. Il a même produit une exclusion sociale à l'égard de la population locale désormais marginalisée. Laquelle marginalisation se manifeste à travers l'absence d'infrastructures et de services : dispensaires, établissements scolaires, maisons de jeunes et de culture... Cette inégalité se fait sentir également au niveau du coût de vie qui est devenu inaccessible aux paysans de la Palmeraie. Citons l'exemple de la valeur des terres qui, étant tellement grande, il devient plus payant de la vendre à gros prix à une clientèle de luxe que de la louer à de pauvres cultivateurs.

En riposte à cette urbanisation féroce de la Palmeraie, un exode rural d'une grande envergure s'est manifesté ces dernières années. La prolifération des douars, en nombres et en superficie, en témoigne. Le site se trouve alors soumis à deux forces centrifuges qui le mettent en péril.

La palmeraie qui servait de jardin d'agrément et de promenade pour les habitants de Marrakech, tend donc à se privatiser. Son développement semble être orienté en fonction des besoins des touristes et des investisseurs, plutôt qu'en fonction des habitants de la ville et de sa périphérie. Faute d'entretien adéquat, la palmeraie perd donc son rôle identitaire local et dépérit rapidement.

3. Le plan environnemental

Sur le plan naturel, les oasis sont des agro-écosystèmes complexes et fragiles au sein desquels la palmeraie occupe une place centrale. De son évolution dépend en grande partie la durabilité de ces systèmes.

La Palmeraie vit ces dernières années, suite aux modifications sociales et urbaines déjà citées, de grandes dégradations et modifications de son capital paysager. L'on constate l'apparition de friches végétales tout au long des zones adjacentes des établissements touristiques causée par le départ des paysans qui ne peuvent plus tirer profit de leurs plantations.

Cette dégradation se traduit également à travers la transformation des écosystèmes. L'on ne plante plus pour remplir la fonction nourricière vis-à-vis de la ville. Le maraîchage et le fourrage ont cédé leurs places à la pelouse et au gazon des hôtels et des terrains de golf malgré leurs coûts environnementaux.

La grande consommation des infrastructures touristiques en termes d'eau et d'espace n'est pas un secret. La satisfaction des besoins en eau se fait désormais par pompage de l'eau directement de la nappe phréatique. Ce qui a contribué à la baisse de cette nappe en dessous des 40 mètres. Les quantités d'eau mobilisées dépassent de loin la capacité de renouvellement de la nappe phréatique.

4. Le plan culturel

La négligence qui a accompagné l'introduction touristique à travers son aménagement hâtive s'est répercutée sur son rôle historique et culturel. Cette intrusion mal structurée a fini par priver les habitants de la ville de leur espace de récréation auquel leurs ancêtres étaient attachés depuis des siècles.

L'abandon de l'activité agricole a eu pour résultat immédiat la détérioration du paysage culturel que constitue la Palmeraie. Le produit de plusieurs siècles de travail assuré par plusieurs générations, et mobilisant des traditions, des systèmes ingénieux et des techniques d'une richesse reconnues mondialement, est mis en péril en presque trente ans d'exploitation arbitraire et démesurée.

Il s'agit donc d'une fraction tant physique que culturelle entre Marrakech et sa Palmeraie qui, si elle n'est pas gérée, finirait par nuire à l'image emblématique de la cité-jardin que fut la ville à travers son histoire.

Les témoignages qui nous sont parvenus par le biais des parents et des personnes âgées nous décrivent la Palmeraie comme un espace ouvert, même s'il abritait une activité agricole, où le simple passager y avait droit au repos et à la cueillette de quelques fruits. La rupture trouve aussi un écho au niveau symbolique. Le site de la Palmeraie n'est plus « *perçu comme un espace public, un jardin de rencontre pour les habitants de Marrakech, sa privatisation accélérée engendre une perception négative ; ils s'y sentent exclus* ». (Coumoyer, 2004, 3).

Conclusion

La politique gouvernementale marocaine, qui vise à rentrer dans le circuit économique mondial, est dotée d'un projet socio-économique qui touche l'ensemble de la société. Tous les outils techniques modernes sont mis à contribution pour réussir ce pari. Cependant, cette politique ambitieuse tend à imposer des procédures de mise en valeur et d'exploitation étrangères aux pratiques sociales locales.

Cette nouvelle forme de gestion des ressources naturelles et culturelles, le rôle de l'État dans la sauvegarde ou la transformation des paysages locaux, et l'orientation de la politique touristique en milieu naturel que représente la Palmeraie sont remis en cause par les militants et les défenseurs de l'environnement et du patrimoine.

Les processus de mise en tourisme de la Palmeraie, perturbent les pratiques sociales ancestrales et créent des tensions. La compréhension aujourd'hui des mécanismes et des conséquences de ces tensions tant sur le plan humain que sur celui du paysage s'avère indispensable. Ces changements donnent aujourd'hui à l'ensemble des questions de paysage un intérêt encore plus important, car en l'absence d'études et d'analyses sérieuses sur la question, il n'est pas aisé de prendre du recul afin d'appréhender les problèmes fondamentaux que peut vivre une société dans ses pratiques et donc dans ses représentations.

Les difficultés socio-économiques que rencontrent les habitants des quartiers marginalisés de la Palmeraie aujourd'hui, posent le problème du rapport de la société locale à son agriculture et à son environnement : c'est à partir du moment où cette société est en prise directe avec les différentes orientations des politiques gouvernementales, qu'apparaissent des discours dont le contenu semble vouloir se rattacher à des concepts et à des pratiques anciens qui reflètent à ses yeux l'âge d'or. Cette harmonie fragile qui s'est établie entre le savoir ancestral et les pratiques sociales, s'est trouvée perturbée par les exigences d'un développement touristique moderne, qui modifie les rapports sociaux, les pratiques sous-jacentes et le paysage qui en est issu.

Bibliographie :

BENCHEIKH, A et al. (1995) L'effet structurant de tourisme sur le territoire urbain : les cas de Marrakech et d'Agadir. L'urbanisation des pays en développement. Paris, Éd. Economica, pp. 415-449 p.434

Bennani, M., « Le rôle fondateur du paysage dans la création des villes coloniales marocaines: Rabat et Marrakech, deux exemples de villes-jardins », Projets de paysage, n° 7, janvier 2012, URL:

http://www.projetsdepaysage.fr/fr/le_role_fondateur_du_paysage_dans_la_creation_des_villes_coloniales_marocaines.

Boujrouf, S. Nouvelles formes d'occupation de l'espace touristique de la ville de Marrakech : l'exploitation de la Palmeraie. In: Méditerranée, Tome 84, 3-1996. Tourisme et loisirs. pp. 27-32.

[BOUJROUF. S., « Tourisme et aménagement du territoire au Maroc : quels agencements ? », Téoros, 24-1, 2005, URL : http://teoros.revues.org/1490.](http://teoros.revues.org/1490)

BRAULT F., Le tourisme et la transformation du territoire et du paysage au Maroc, workshop Marrakech, La Palmeraie en paysage, op. cit., p 17.

COUMOYER C, « La Palmeraie de Marrakech, rapport de synthèse », in Workshop de la CUPEUM, Marrakech 2004, p 3.

EL FAÏZ M., Marrakech, patrimoine en péril. Actes Sud. 2002, pp. 188

EL FAÏZ, M (2000) : Jardin de Marrakech. Actes Sud. pp 186.

EL FAÏZ, M (2002) : Marrakech, Patrimoine en péril, Actes Sud/Eddif, Marrakech

El Faïz, M., Les Jardins de Marrakech, Arles, Actes sud, 2000. El Faïz, M., Marrakech : patrimoine en péril, Arles, Actes sud/Eddif, 2002.

El Faïz, M., Les Jardins historiques de Marrakech : mémoire écologique d'une ville impériale, Florence, Edifir, 1996.

El Houmaizi, M.A., Oihabi, A., Saaidi, M., « La palmeraie de Marrakech : ses contraintes et ses atouts », Sécheresse, vol. 9, n° 2, 1998, p. 163-166.

Fairchild Ruggles, D., Islamic Gardens and Landscapes, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2008.

FAUVEL C., VANIER M., Etude comparée des politiques d'aménagement du territoire et de développement régional, pp 134.

Forestier, J. C. N., « Rapport des réserves à constituer au dedans et aux abords des villes capitales du Maroc », Grandes Villes et Systèmes de parcs (1913), présenté par Leclerc, B. et Tarrago, S., Paris, Norma/IFA, 1997.

Forestier, J. C. N., Grandes Villes et Systèmes de parcs, présenté par Leclerc, B. et Tarrago, S., Paris, Norma/IFA, 1997.

Gwenaëlle Janty. Les enjeux de la préservation et du développement d'un paysage culturel. Le cas de la palmeraie de l'oasis de Figuig (Maroc) . Sciences de l'Homme et Société. Université Paris Diderot, 2014.

HANBALI A., Le tourisme à Marrakech. Annuaire de l'Afrique du Nord, tome XXXIII, 1994,

CNRS Éditions.

KADIRI, Jalila. Marrakech, paysage culturel In : Workshop Marrakech : La palmeraie en paysages [en ligne]. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2005 (généré le 03 décembre 2018). Disponible sur Internet : . ISBN : 9791036513534. DOI : 10.4000/books.pum.15323.

L'Africain, J.-L. (Al Hassan al-Wazzan), Description de l'Afrique, traduit de l'italien par Epaulard, A., Paris, Adrien Maisonneuve, 1956.

Mohaine, A., La Géographie et l'Aménagement au Maroc. Regards croisés, Casablanca, Afrique Orient, 2017.

Mouline, S., « Architecture métissée et patrimoine », Old cultures in new worlds, 8th Icomos General Assembly and International Symposium, Washington, Icomos, 1987, p. 715-722.

Pordany-Horvath, C., « La genèse des jardins en islam et les jardins historiques de Marrakech », workshop de la CUPEUM Marrakech 2004 « La Palmeraie de Marrakech - un paysage périurbain », chaire Unesco paysage et environnement, 2004, URL : www.unesco-paysage.umontreal.ca.

ROBERGE Y., Rapport final du Workshop Marrakech, La palmeraie de Marrakech un paysage périurbain.

Schéma Régional d'Aménagement du Territoire de la région de Marrakech-Tensift-Al Haouz, p 166.